

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 septembre 2017

Délibération n° 2017-2047

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Feyzin

objet : La Bégude - Aménagement - Bilan de la concertation

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, M. Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mmes Sarselli, Servien, MM. Sturla, Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Poulain (pouvoir à M. Grivel), M. Aggoun, Mme Berra (pouvoir à M. Huguet), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Guillard), Lebuhotel (pouvoir à M. Sturla), Roche (pouvoir à M. George), Sécheresse (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : Mme Burillon.

Conseil du 11 septembre 2017**Délibération n° 2017-2047**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Feyzin

objet : **La Bégude - Aménagement - Bilan de la concertation**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017-1961 du 22 mai 2017, le Conseil de Métropole de Lyon a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de concertation préalable qui s'est ouverte concernant le projet de requalification du quartier la Bégude à Feyzin situé sur la Commune de Feyzin, en application des articles L 103-2 et L 103-3 du code de l'urbanisme.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette opération sont les suivants :

- inscrire la place Louis Grenier dans le dynamisme porté actuellement par les nouveaux programmes immobiliers et les aménagements récents,
- rétablir la relation entre les quartiers environnants à travers le renforcement des continuités piétonnes en lien avec les modes doux et Personnes à mobilité réduite (PMR) et également, faciliter la vie au quotidien des riverains,
- améliorer et renforcer cette centralité par la présence de commerces de proximité et par la clarification, notamment, des limites domaniales,
- donner une nouvelle identité à cet espace au caractère minéral,
- améliorer le confort d'usages en réorganisant la circulation et le stationnement autour de la place Louis Grenier, la rue du Bouldrome et la rue de La Bégude.

La concertation préalable s'est déroulée selon les modalités suivantes :

- un dossier de concertation a été mis à la disposition du public afin de permettre à la population de prendre connaissance des objectifs du projet, aux heures habituelles d'ouverture :

- . à la Mairie de Feyzin,
- . à l'Hôtel de la Métropole.

- ce dossier comprenait notamment :

- . un plan de situation,
- . un plan de périmètre de la concertation,
- . un document explicatif rappelant les objectifs du projet,
- . un cahier destiné à accueillir les observations du public.

La concertation préalable à la mise en œuvre de cette opération d'aménagement a été ouverte le 31 mai 2017 et clôturée le 30 juin 2017. L'information du public a été effectuée par voie de presse (Le Progrès du 31 mai 2017) et d'affichage en Mairie et à l'Hôtel de Métropole.

Le bilan de la concertation préalable est le suivant :

Les résultats de la concertation sont les suivants : sur les 2 cahiers ouverts, seul le cahier déposé à la Mairie de Feyzin contient des observations, au nombre de 2. Ces 2 observations soulèvent 3 remarques : la problématique récurrente liée au stationnement et également de la gestion des ordures ménagères, ainsi que les problèmes d'insécurité et d'incivilité, etc.

Par ailleurs, 2 réunions publiques se sont tenues les 28 et 29 juin 2017 pour présenter les principes d'aménagement du projet en phase esquisse, durant lesquelles plusieurs observations ont été émises : problématique du stationnement et sécurisation du parking du Boulodrome, la giration au niveau du carrefour rue de la Bégude Ouest/rue du Boulodrome, le sens de circulation de la rue du Boulodrome et le tourne-à-gauche route de Lyon, et les problèmes d'insécurité et d'incivilité, etc.

En réponse à ces demandes et observations, il peut être indiqué que globalement ces éléments sont d'ores et déjà pris en compte dans le programme d'aménagement. La question de la propreté a été étudiée en amont avec les services gestionnaires de la Métropole afin d'optimiser la gestion future des ordures ménagères du secteur. De la même manière, la problématique liée au stationnement et à la sécurité ont fait l'objet d'études spécifiques en phase programmation de façon à proposer un plan de déplacement et de stationnement cohérent : offrir une capacité de stationnement adaptée répondant à une demande en termes d'usages, redonner une place prédominante aux piétons et modes doux et PMR, répondre au besoin de visibilité et de meilleure adéquation entre espaces publics et commerces.

La concertation préalable ne fait ressortir aucun élément de nature à entraîner une modification des objectifs suivis par ce projet ou à mettre en cause la poursuite du projet.

Au-delà de ce cadre légal, il est rappelé que la concertation avec les riverains portant sur l'avancement de cette opération de requalification sera prolongée et organisée de telle manière à faire émerger l'expression et les besoins des citoyens afin d'enrichir le projet en continu.

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de prendre acte du bilan de la concertation ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve, le bilan de la concertation préalable au projet d'aménagement de La Bégude à Feyzin, réalisée au titre des articles L 103-2 et L 103-3 du code de l'urbanisme.

2° - Décide la poursuite du projet selon les objectifs et principes d'aménagement tels qu'ils ont été arrêtés après la concertation.

3° - Clôt la concertation préalable et décide de poursuivre les études de maîtrise d'œuvre.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 septembre 2017.